



Recherche en bref



DONNER UN SENS AUX FACTEURS DE RISQUE

Question : Pourquoi les facteurs de risque permettent-ils d'évaluer le risque de récidive?

Contexte : De nombreuses études ont été menées afin de déterminer les facteurs de risque de récidive. Des facteurs de risque tels que les infractions antérieures, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et l'âge sont habituellement utilisés pour prendre des décisions concernant le prononcé d'une sentence, les besoins en matière de traitement et la pertinence d'une libération conditionnelle.

Les évaluations du risque tiennent habituellement compte de différents facteurs de risque organisés en fonction d'échelles structurées. Même si ces échelles de risque ont une exactitude prédictive acceptable, la plupart des échelles habituellement utilisées n'expliquent pas pourquoi un délinquant particulier est à risque, ou ce qu'il faut faire pour réduire ce risque.

Des études antérieures ont permis de se pencher davantage sur le problème en différenciant les facteurs de risque statiques des facteurs de risque dynamiques. Les facteurs de risque statiques sont des caractéristiques historiques du délinquant qui peuvent évaluer le risque de récidive, mais qui ne se prêtent pas à une intervention délibérée, comme les infractions antérieures. Quant à eux, les facteurs de risque dynamiques peuvent changer, comme l'abus d'alcool ou d'autres drogues et les mauvaises fréquentations. Puisque les facteurs de risque dynamiques sont considérés comme responsables du risque accru de récidive, on les nomme également « facteurs criminogènes » (voir Recherche en bref, vol. 2, n° 2).

La distinction entre les facteurs de risque statiques et dynamiques a permis aux évaluateurs de se concentrer sur les facteurs de causalité possibles. Il est relativement facile pour les décideurs de comprendre comment les facteurs de risque dynamiques, comme l'abus d'alcool ou d'autres drogues et l'attitude négative à l'égard des autorités, augmentent le risque de récidive. Il est toutefois difficile d'établir un lien entre bon nombre de facteurs de risque statiques et le risque de récidive. Par exemple, le risque de récidive sexuelle est plus élevé auprès des délinquants sexuels qui ont des victimes sans lien de parenté que pour ceux dont les victimes ont un lien de parenté avec eux, et qui ont commis des infractions sexuelles sans contact plutôt que des infractions impliquant des rapports sexuels. La compréhension de la raison pour laquelle les facteurs de risque aident à évaluer le risque de récidive permettrait de déterminer les stratégies d'intervention et de gestion pertinentes et d'évaluer l'évolution du risque au fil du temps.

Méthode : Nous avons mené une analyse documentaire approfondie afin d'examiner les facteurs de risque liés aux délinquants sexuels de sexe masculin. Pour chaque ensemble de facteurs de risque, nous avons cherché à comprendre pourquoi les caractéristiques étaient liées à un risque grandissant de récidive sexuelle. Nous y sommes arrivés grâce aux explications mêmes des délinquants quant à leur propre infraction et aux recherches psychologiques généralement reconnues sur le développement et la stabilité des caractéristiques de la personnalité.

Réponse : Les facteurs de risque permettent d'évaluer le risque de récidive, car ils aident à préciser les caractéristiques persistantes et

pertinentes sur le plan psychologique. Pour les délinquants sexuels de sexe masculin, les propensions le plus souvent liées au récidivisme sont les intérêts sexuels déviants, les difficultés à établir des relations intimes avec des adultes et les problèmes de maîtrise de soi en général.

Les facteurs qui permettent le plus facilement d'évaluer le risque de récidive sont ceux qui représentent le mieux les facteurs de risque sous-jacents pertinents sur le plan psychologique. Les meilleures mesures des propensions problématiques tiennent compte des facteurs de risque statiques, comme les caractéristiques historiques du délinquant, ainsi que des facteurs de risque dynamiques, telle l'attitude négative à l'égard des autorités. Les facteurs de risque statiques sont de bons prédicteurs lorsque les propensions sous-jacentes sont d'une grande stabilité. En revanche, les évaluations récentes des facteurs de risque dynamiques sont la méthode préférée d'évaluation lorsque les propensions sous-jacentes sont de nature à changer.

Incidences sur les politiques :

1. En comprenant l'importance des différents indicateurs de risque, les décideurs peuvent différencier les facteurs de risque qui découlent d'un risque accru et ceux qui coexistent, mais qui ne sont pas directement liés au comportement criminel (p. ex. le nombre de tatouages et l'âge). Par exemple,

même si le vieillissement est empiriquement lié à un risque réduit, l'âge réel n'est important que parce qu'il est associé à des changements quant aux facteurs de risque importants, comme la maîtrise de soi et l'attitude à l'égard des autorités.

2. Les évaluateurs devraient utiliser les méthodes qui leur permettent de cerner les facteurs psychologiques importants liés au risque de récidive. Les évaluations les plus utiles sont celles qui expliquent pourquoi le délinquant est à risque (ou ne l'est pas).
3. Les chercheurs devraient déterminer les concepts sous-jacents cernés par les outils d'évaluation du risque existants, et créer des mesures fiables et valides pour évaluer les principaux facteurs de risque de récidive sexuelle et générale. Par exemple, il serait utile de disposer d'outils d'évaluation permettant de définir avec précision à quel point les éléments suivants contribuent au risque global de récidive du délinquant : sa capacité à établir des relations intimes et conjugales, son mode de vie instable et ses mauvaises fréquentations.

Source : MANN, R.E., HANSON, R.K. et THORNTON, D. « Assessing risk for sexual recidivism: Some proposals on the nature of psychologically meaningful risk factors », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, n° 22, 2010, p. 191 à 217. (en anglais seulement)

Pour obtenir de plus amples renseignements :

R. Karl Hanson, Ph. D.
Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Tél. : 613-991-2840 Téléc. : 613-990-8295
Courriel : Karl.Hanson@ps-sp.gc.ca

Également disponible sur le site Web de Sécurité publique Canada :
www.securitepublique.gc.ca